



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **15 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2401

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2016

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 novembre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 18 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mmes Bouzerda (pouvoir à M. Brumm), Laurent (pouvoir à M. Butin), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Bernard (pouvoir à M. Sannino), Mmes Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à Mme Crespy), MM. Blache (pouvoir à M. Rantonnet), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Fromain), M. Passi, Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), M. Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

Conseil du 15 décembre 2017**Délibération n° 2017-2401**

commission principale :	développement économique, numérique, insertion et emploi
objet :	Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2016
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée initiale de 10 ans (2007-2016) par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL), prolongé par un avenant du 15 décembre 2016 pour une durée de 18 mois.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole de Lyon au titre de l'exercice 2016, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activités et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire. Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2016 :

		2014	2015	2016	Variation 2015-2016 en %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de spectacles	48	44	45	2 %	↗
	nombre de manifestations économiques (*)	242	212	196	- 8 %	↘
	nombre de mètres carrés loués (en millier)	2 086	2 207	2 110	- 4 %	↘
	nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en millier)	474	517	459	- 11 %	↘
	taux d'occupation	23 %	25 %	23 %	- 2 points	↘
indicateurs financiers (en k€)	chiffre d'affaires réalisé (en k€)	17 408	19 303	18 863	- 2 %	↘
	charges d'exploitation (en k€)	15 045	16 538	16 353	- 1 %	↘
indicateurs financiers (en k€)	résultat d'exploitation réalisé (en k€)	2 364	2 766	2 510	- 9 %	↘
	redevance (en k€)	1 809	1 859	1 811	- 3 %	↘
	résultat net de la délégation (après redevance, en k€)	744	840	724	- 14 %	↘

(*) - congrès, salons, réunions, colloques, évènements d'entreprises.

L'année 2016 est la 10^e année d'exploitation du site.

Le tourisme d'affaires reste largement prépondérant dans l'activité (92 % du chiffre d'affaires). L'activité spectacle représente, quant à elle, 8 % du chiffre d'affaires.

Après une année 2015 marquée par une forte activité congrès, l'exercice 2016 maintient un niveau satisfaisant en termes d'activité, malgré un mois de juin peu actif sur le segment des congrès du fait de l'absence de disponibilité hôtelière liée à la tenue de l'EURO 2016.

Malgré une légère baisse du nombre d'événements accueillis en 2016, le chiffre d'affaires moyen par événement a progressé à 73 k€ contre 70 k€ en 2015.

Le chiffre d'affaires diminue au global de 2 % entre 2015 et 2016. Il atteint 18,9 M€.

En lien avec le chiffre d'affaires et l'activité, les charges sont en baisse par rapport à 2015 (- 1 %).

La redevance versée au titre de l'année 2016 à la Métropole de Lyon est de 1 811 k€, soit - 3 % par rapport à 2015.

Le résultat net après impôt baisse de 14 % par rapport à 2015 et atteint 724 k€.

En 2016, le délégataire a investi 204 k€ (contre 274 k€ en 2015) dont 93 % en renouvellement et 7 % en complément (routeurs pare-feu (54 k€), les housses de chaise de restauration (29 k€), les extincteurs (23 k€)).

Les dépenses engagées et facturées enregistrées au titre des travaux de gros entretien et de renouvellement (GER) représentent 74 k€ (contre 79 k€ en 2015). Le solde de provision à reporter en 2017 est de 155 k€. Les charges d'entretien et de maintenance représentent 580 k€ (contre 553 k€ en 2015). Un effort tout particulier a été fait sur les 2 dernières années concernant le nettoyage des façades (86 k€ de nettoyage tout confondus).

En matière de développement durable, GLECCCL développe une politique autour des 3 grands enjeux suivants : l'énergie, l'eau et les déchets. Il faut noter sur 2016 une dégradation du taux de tri des déchets. Dans le cadre de sa politique d'achat responsable, GLECCCL a également mis en place une charte de développement durable avec ses fournisseurs. Le prochain audit de surveillance dans le cadre de sa certification ISO 14 001 est prévu en janvier 2018.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- 2016 maintient un niveau d'activité élevé avec un chiffre d'affaires de 18,9 M€, en légère baisse de 2 % par rapport à 2015,
- les charges du délégataire sont stables en lien avec l'activité (les dépenses de commercialisation, les frais de siège, la participation des salariés, etc.),
- le résultat net (724 k€) diminue de 14 % par rapport à 2015.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2016 produit par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation du centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2017.

.